



De nouveaux locaux pour la Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (SPADA) de Nice

DOSSIER DE PRESSE

Décembre 2022



Cofinancé par
l'Union européenne



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFII

OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION
ET DE L'INTÉGRATION

SOMMAIRE

Communiqué de presse.....	3
La SPADA de Nice.....	4
Le projet de délocalisation de la SPADA de Nice.....	5
Calendrier et budget d'exécution.....	6
Les nouveaux locaux	7
Chiffres & données clés de la SPADA.....	8
Forum réfugiés, agir en France et à l'international.....	9



Communiqué de presse

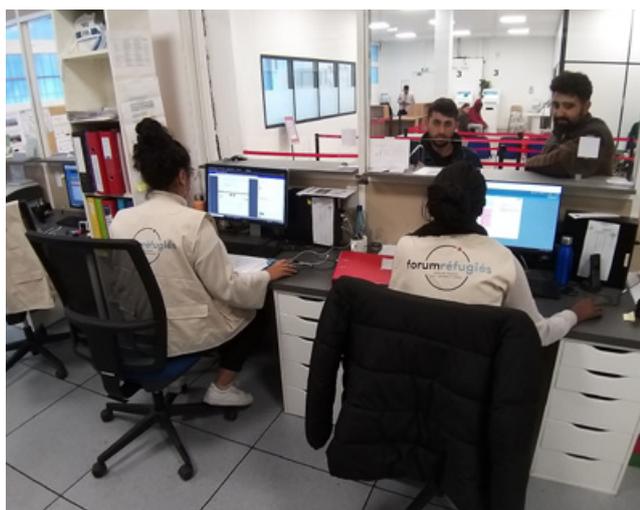
LA STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE (SPADA) DE NICE A DÉMÉNAGÉ DANS DES LOCAUX PLUS ADAPTÉS À SON ACTIVITÉ.

Gérée par Forum réfugiés depuis le 22 février 2011, l'activité de la SPADA des Alpes-Maritimes a depuis été multipliée par dix. La structure, qui accompagne plus de 2 300 personnes cette année, a dû déménager dans des locaux plus adaptés, route de Canta Galet.

Association loi 1901 créée en 1982 à Lyon, Forum réfugiés gère les SPADA de Nice, Marseille, Toulon, Lyon et Clermont-Ferrand, dans le cadre d'un marché public attribué par l'Office français pour l'immigration et l'intégration (OFII).

En 2022, plus de 2.300 personnes sont accompagnées par l'équipe de la SPADA (2.000 demandeurs d'asile et 300 réfugiés), dont l'activité a fortement augmenté au cours des dix dernières années, si bien que les précédents locaux ne répondaient plus aux besoins.

Installée depuis mars 2022 route de Canta Galet à Nice, l'équipe de la SPADA dispose désormais de locaux correctement dimensionnés pour l'accueil et l'accompagnement du public, grâce à des travaux d'aménagement qui ont été entièrement financés par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Les nouveaux locaux de la SPADA se prêtent également adaptés à la généralisation de la numérisation de la relation entre administration et usagers, qui génère un besoin d'espace accru.



Inauguration des locaux
 mercredi 14 décembre
 11h-13h30

CONTACT PRESSE

Capucine Brochier

cbrochier@forumrefugies.org

06 01 64 51 34

La SPADA de Nice



Les structures de premier accueil des demandeurs d'asile (SPADA) :

- assurent le tout premier accueil des demandeurs d'asile primo-arrivants et la prise de leur rendez-vous avec le Guichet unique pour demandeur d'asile, le GUDA (préfecture ; OFII) ;
- domicilient et accompagnent les demandeurs d'asile non hébergés au sein du Dispositif national d'accueil (DNA) ;
- amorcent le processus d'intégration des demandeurs d'asile reconnus réfugiés.

RETOUR HISTORIQUE

- **En 2011**, Forum réfugiés a démarré son activité à Nice avec **300 domiciliations annuelles**.
- **En 2015**, une première hausse sensible de l'activité a été enregistrée à la SPADA, dont le **nombre de personnes accompagnées a doublé**.
- **En 2019**, en moyenne, **170 personnes étaient accueillies quotidiennement** et **1 970** personnes bénéficiaient d'un suivi après le passage au Guda. La SPADA est alors contrainte de déménager une première fois, au 111 boulevard de la Madeleine, pour investir des locaux plus adaptés à sa fréquentation.
- **À partir de 2020**, le contexte sanitaire - qui imposait de nouvelles règles d'accueil du public et générant des difficultés d'accès aux services partenaires - a rendu les conditions de travail plus difficiles et très vite **les locaux se sont avérés inadaptés au flux croissant**. La SPADA rencontrait par ailleurs des **difficultés d'implantation dans le quartier**.
- **En 2021**, en concertation avec la Ville de Nice, la préfecture et l'OFII, Forum réfugiés a lancé un **projet de délocalisation de la SPADA de Nice** dans des locaux mieux dimensionnés.
- **Le 28 mars 2022, la SPADA, désormais installée au 48 route de Canta Galet, ouvrait ses portes au public** dans des locaux plus spacieux, permettant d'envisager plus sereinement l'accompagnement du public, largement impacté par l'arrivée de nombreux réfugiés d'Ukraine. Disposant d'une surface de 435m² (contre 190m² précédemment), le nouveau local a fait l'objet d'importants travaux et ce, dans les délais prévus malgré un contexte difficile dans le secteur du bâtiment.

Le projet de délocalisation

LE CONTEXTE DE LA SPADA AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

Les difficultés rencontrées par la SPADA avant son déménagement :

- **Locaux trop exigus face à l'accroissement des activités**
- **Nombre de bureaux insuffisants**
- **Cohabitation parfois difficile avec le voisinage**
- **Pas d'espace d'accueil pour internaliser la file d'attente du public**

PRÉSENTATION DU PROJET

Afin de **gagner en superficie, permettre un meilleur accueil des personnes et internaliser la file d'attente**, le projet a consisté à **délocaliser la SPADA dans des locaux** répondant aux critères d'ouverture d'un Etablissement Recevant du Public (ERP de type 5 W) .

Après plusieurs mois de recherche, la SPADA s'installe au 48 route de Canta Galet, à Nice, dans un **ancien local commercial et entrepôt**, appartenant à un bailleur privé.

Les critères de recherche

Les locaux doivent répondre aux **critères définis dans le marché de l'OFII**. (Voir p.7)

La localisation et les transports

Pour se rendre à la SPADA il est possible d'emprunter le TRAM n°2 arrêt MAGNAN – entre la gare Thiers et CADAM - puis le bus ligne 60 – arrêt « ULETTA » Canta Galet / Croix Nerra - qui fonctionne de 6h55 à 20h20. Le local est situé à l'ouest de Nice, à proximité de l'hôpital l'Archet dans une zone mélangeant activités tertiaires et habitations.



Calendrier et budget d'exécution

Montant des travaux : **208 620,18 € TTC**

financés par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

Calendrier des travaux d'aménagement :

démarrage le 02/01/2022

livraison le 24/03/2022



RDC AVANT LES TRAVAUX



ÉTAGE AVANT LES TRAVAUX



LE CHANTIER



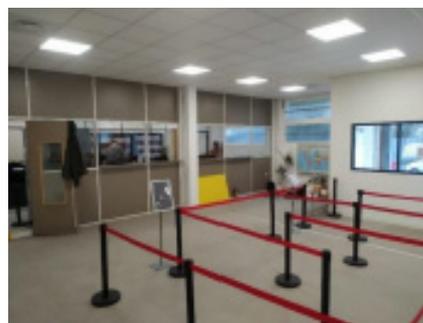
APRÈS LES TRAVAUX



Les nouveaux locaux

Organisation des locaux :

- le local est situé en RDC - Avec accès PMR ;
- le local est classé ERP 5ème catégorie W ;
- la surface est de 435 m² ;
- un pré accueil est organisé dans le hall d'entrée de la structure, dans l'open space, à proximité du SAS de sécurité d'entrée et de sortie du public ;
- l'open space a une surface de 238m², permettant une internalisation de la file d'attente via 3 principales zones/ fonctions ;
- 6 bureaux fermés ;
- un espace courrier/ domiciliation avec banque d'accueil pour le public ;
- un bloc sanitaire à destination du public ;
- un bloc sanitaire à destination du personnel ;
- un espace de repos / repas / tisanderie ;
- une salle d'attente (rdv Guda) ;
- un local technique / sécurité ;
- un local de ménage ;
- un local archives / stockage ;
- une entrée / sortie permettant une bonne gestion du flux des personnes ;
- le local permet l'installation des bornes dans le cadre de la dématérialisation ;
- les bureaux peuvent être adaptés en cas d'augmentation du flux d'accueil.



Chiffres & données clés de la SPADA de Nice

L'ACTIVITÉ DE LA SPADA EN 2022

janvier-novembre

+ 2 300

personnes accompagnées
(file active)

1 100

personnes accompagnées dans
leur demande d'asile

302

personnes ont obtenu une
protection internationale



603

personnes orientées dans le
DNA

426

personnes orientées vers
des aides d'urgence

900

accompagnements PUMA

515

signalements de
vulnérabilité

80 nationalités accompagnées

Cinq principaux pays d'origine

Turquie	17 %
Géorgie	15 %
Russie	12 %
Albanie	7 %
Tunisie	3 %

À Nice, la demande d'asile se caractérise par un haut niveau d'arrivées, mais quasiment un tiers des demandeurs, après le passage au GUDA, quittent les Alpes-Maritimes.

SPADA de Nice

48 route de Canta Galet, 06200 Nice
Bus 62, arrêt Uletta

spada06@forumrefugies.org
T. : +33[0]4 97 25 46 30

Ouverture les
lundi-mardi-jeudi : 9h - 15h
mercredi-vendredi : 9h-12h

FORUM RÉFUGIÉS

AGIR EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Forum réfugiés est une association sans but lucratif créée en 1982 qui agit en France et à l'international pour l'accueil et l'accompagnement des réfugiés, la défense du droit d'asile et la promotion de l'état de droit. L'association est dotée du statut consultatif spécial auprès de l'ONU.

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER CEUX QUI ONT DÛ FUIR LEUR PAYS

Les personnes accueillies par l'association ont fui leur pays du fait de la guerre, des persécutions ou de l'absence d'État de droit. Elles sollicitent la protection de la France au titre de la Convention de Genève de 1951. Pour beaucoup d'entre elles, le parcours d'exil s'est accompagné de violences subies, si bien qu'elles arrivent dans un état de fragilité physique et psychologique. Forum réfugiés leur propose un accompagnement juridique et administratif. L'association lutte contre les discriminations dont les demandeurs d'asile, les réfugiés et les autres étrangers peuvent faire l'objet.

L'ACCUEIL ET L'HÉBERGEMENT

Forum réfugiés gère :

Les **structures de premier accueil pour demandeurs d'asile** (SPADA) de Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, Nice et Toulon. Les SPADA constituent le premier accueil, elles accompagnent les demandeurs d'asile dans l'ouverture des droits et la procédure de demande d'asile.

Des **dispositifs d'hébergement et d'accompagnement pour demandeurs d'asile** (centre de transit, CAES, HUDA, CADA) dans neuf départements en France (Allier, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Haute-Garonne, Puy-de-Dôme, Rhône et Var). Dans tous ses établissements, Forum réfugiés assure un accompagnement dans les démarches administratives, juridiques, sanitaires et sociales, adapté à la situation de chaque personne accueillie.

Des **centres provisoires d'hébergement** (CPH) dans les départements de l'Allier, du Cantal et du Rhône. Ces dispositifs sont dédiés à l'accueil des bénéficiaires d'une protection internationale (statut de réfugié ou protection subsidiaire) – qui nécessitent un accompagnement renforcé – avant leur accès à un logement pérenne.

Des dispositifs d'hébergement, d'**évaluation et de suivi des mineurs non accompagnés**.

Chiffres clés

+ de 35 000
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
CHAQUE ANNÉE

+ de 2 700
PLACES
D'HÉBERGEMENT

530
SALARIÉS

150
BÉNÉVOLES

Les actions sont financées principalement par l'État, l'Union européenne, l'ONU, des collectivités territoriales et des fondations privées.

Implantation



LA SANTÉ

Les centres Essor assurent des consultations médicales, des thérapies psychologiques, des séances de kinésithérapie, des ateliers d'art-thérapie et des actions de prévention à destination des personnes exilées.

L'AIDE À L'INTÉGRATION

Forum réfugiés offre une prise en charge globale aux bénéficiaires d'une protection internationale pour le logement et l'emploi/formation dans le cadre du programme Accelair dans le Rhône et dans cinq départements en Occitanie, et du Programme régional d'intégration des réfugiés (PRIR) dans le Puy-de-Dôme, l'Allier et l'Ain.

Forum réfugiés développe depuis 2011 des programmes d'accueil des bénéficiaires d'une protection internationale arrivant en France dans le cadre d'opérations de réinstallation menées en partenariat avec l'État, le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTRANGERS EN RÉTENTION

Forum réfugiés est présent, pour une mission d'information et d'aide à l'exercice effectif des droits auprès des personnes retenues dans les centres de rétention administrative (CRA) de Lyon, Marseille, Nice, Nîmes, Sète et Perpignan. L'association assure également une permanence juridique par téléphone pour les étrangers placés en zone d'attente à la frontière.

LA PROMOTION DES DROITS HUMAINS ET DE L'ÉTAT DE DROIT DANS CERTAINS PAYS D'ORIGINE OU DE TRANSIT

L'action internationale représente un élément identitaire fondamental de Forum réfugiés qui s'engage en faveur des droits des personnes vulnérables dans certains pays d'origine ou de transit. L'association a mené ou mène actuellement des projets en Albanie, République démocratique du Congo, Guinée, Niger et Liban.

Trois axes d'interventions :

- › Accompagner et défendre des personnes en besoin de protection internationale dans les pays d'origine ou de transit.
- › Soutenir des organisations de la société civile engagées en faveur de la promotion, de la protection ou de la défense des droits des populations vulnérables.
- › Mener des actions de plaidoyer international, nourri de ses actions de terrain, à travers son statut d'observateur au conseil économique et social des Nations unies, ou de sa participation au réseau européen pour l'Afrique centrale (EurAC).

